

RÈGLEMENT DE LA CANTINE MUNICIPALE DU GRAND AUVERNÉ

(à l'attention des enfants)

Année Scolaire 2020/2021

- **1.** Durant le trajet, j'obéis au personnel encadrant, je marche en rang, je donne la main, je respecte les consignes de sécurité, je respecte mes camarades.
- **2.** Je dois passer aux toilettes et me laver les mains avant le repas.
- **3.** J'apporte une serviette de table (recommandée pour les plus jeunes).
- **4.** Je mets mon vêtement au porte manteau.
- **5.** Je m'assoie à ma place dans le calme.
- **6.** Je goûte à tous les plats et je mange proprement.
- **7.** Je ne jette pas la nourriture.
- **8.** Je parle doucement et sans crier à mes camarades de table.
- **9.** Je respecte et j'écoute le personnel de service et j'obéis aux consignes.
- **10.** Je respecte les locaux et le matériel.
- **11.** Je ne casse pas la vaisselle et je ne tords pas les couverts.
- **12.** Je ne bouscule pas mes camarades.
- **13.** Je ne tape pas mes camarades.
- **14.** Je ne dis pas de gros mots.

En cas de non-respect des consignes ci-dessus :



1^{er} **avertissement** : Je serai puni(e), je copierai ce règlement et je le ferai signer à mes parents. Si je suis trop petit(e), la responsable du service fera un mot que je remettrai à mes parents.

2^{ème} **avertissement** : des sanctions plus sévères pourront être prises.

Je soussigné(e) – NOM et Prénom de l'enfant (ou des enfants) :	
	······································
déclare avoir pris connaissance du présent règlement,	
Date et Signature de l'enfant (ou des enfants) :	Date et Signature des parents : (précédée de la mention lu et approuvé)

(1 exemplaire pour la famille, 1 exemplaire pour la Mairie)